



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Ethologie

de l'Université Paris 13 – Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Ethologie

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA140006850

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 13 - Paris-Nord.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Ce master forme les étudiants à l'éthologie, qui est l'étude du comportement animal et humain. Les diplômés pourront soit poursuivre leurs études en doctorat s'ils envisagent d'intégrer le domaine de la recherche académique, soit occuper des postes d'ingénieurs dans des structures privées.

La mention comprend un tronc commun en première année (M1) et se divise en deux spécialités en deuxième année (M2) : une spécialité *Ethologie fondamentale et comparée* à finalité recherche et une spécialité *Ethologie appliquée* à finalité professionnelle. La formation s'adresse à des étudiants issus d'une licence de biologie ou de psychologie. Les effectifs sont de 50 étudiants en M1 et 30 en M2.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de cette mention sont (1) la formation de cadres dans les différents domaines d'application des sciences du comportement (gestion des élevages, écotourisme, conception et utilisation des produits industriels, etc.) ; (2) la formation de futurs doctorants, enseignants-chercheurs ou chercheurs et (3) la formation continue de professionnels du secteur cherchant à élargir leur portefeuille de compétences. En M1, les étudiants acquièrent les fondamentaux de la discipline. En M2, la spécialité *Ethologie fondamentale et comparée* a clairement une orientation « recherche » et s'adresse donc aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études en doctorat. La spécialité *Ethologie*



appliquée, plus professionnalisante, s'adresse aux étudiants souhaitant arrêter leur étude au niveau Bac+5. Bien qu'en M2 ces spécialités aient trois unités d'enseignement (UE) communes, les objectifs de formation sont différents et les enseignements sont en adéquation avec ces objectifs. Il n'y a pas de mutualisation d'enseignements avec d'autres mentions proposées par l'université ou par d'autres établissements, mais cela s'explique par le caractère assez unique de la formation, qui n'a qu'un petit nombre d'équivalents en France. Le dossier révèle une organisation pédagogique classique et adaptée (M1 : 12 UE, 2 mois de stage ; M2 recherche : 8 UE, 6 mois de stage ; M2 professionnel : 7 UE, 6 mois de stage). Le descriptif des UE et de leurs modalités d'évaluation est très complet. Il est cependant regrettable que les règles d'attribution des crédits européens soient peu claires. La formation continue est possible. L'acquisition de compétences additionnelles est prévue. L'apprentissage des langues se fait au travers d'un module de seulement 20 heures en semestre 1 (S1), ce qui est probablement trop peu pour les étudiants de la spécialité professionnelle, d'autant plus qu'il n'est pas prévu d'incitation à passer des certificats de langues ou d'informatique. L'acquisition des compétences préprofessionnelles se fait aux travers des stages et d'une UE « professionnalisation » en M2. Des conférences de spécialistes provenant soit de laboratoires étrangers soit du monde de l'entreprise sont prévues.

Le master d'éthologie est une formation originale sans équivalent dans le PRES Sorbonne Paris Cité : il est en effet l'une des deux formations en France et en Europe dont les deux années sont totalement dédiées à la biologie du comportement. La spécialité à finalité professionnelle est unique en France. La formation est essentiellement adossée à un laboratoire de recherche de renommée internationale : le Laboratoire d'Éthologie Expérimentale et Comparée (LEEC, EA 4443) de l'Université de Paris 13 - Paris-Nord, auquel appartiennent la plupart des enseignants-chercheurs du diplôme. Les étudiants de la spécialité *Ethologie appliquée* suivent également des enseignements donnés par des intervenants du milieu socio-professionnel. Cependant, la majorité des stages (en laboratoire de recherche ou en entreprise, selon la spécialité) se déroulent en dehors de l'université Paris-Nord : un réseau de 27 unités de recherche labellisées, dont 6 à l'étranger, peuvent accueillir des stagiaires. Entre 5 et 20 % des stages de M2 se déroulent à l'étranger, ce qui est exceptionnellement élevé pour un master. Le dossier indique qu'il existe une volonté de développer des échanges ERASMUS entre les différentes formations européennes en éthologie. Cette ouverture internationale est attestée entre autres par des échanges d'enseignants réalisés avec l'Agricultural College d'Edimbourg, mais il serait intéressant qu'elle soit élargie à d'autres établissements.

L'originalité de la formation se traduit par une forte attractivité : les étudiants entrant en M1 ne proviennent que pour 50 % des universités parisiennes dont 10 % de l'université de Paris Nord. Ils sont pour la plupart titulaires d'une licence de biologie ou de psychologie. Quelques étudiants ayant un profil moins classique (reprise d'études par exemple) peuvent intégrer ce master. Le M2 accueille 70 % d'étudiants qui proviennent du M1. Les effectifs sont en moyenne de 50 étudiants en M1, de 12 pour le M2 *Ethologie appliquée* et entre 14 et 21 pour le M2 *Ethologie fondamentale et comparée*. Le prévisionnel est stable, ce qui paraît raisonnable. Peu d'informations sont données sur l'attractivité de ce master dans le cadre de la formation continue. Une sélection des étudiants est faite entre le M1 et le M2 par une commission de sélection composée des membres de l'équipe pédagogique, qui évalue le niveau académique des candidats et leur projet professionnel. Cela pose la question du devenir d'une partie importante (63 %) des étudiants de M1 qui ne poursuivent pas en M2, et qui n'est de manière étonnante pas discutée dans le dossier. Les taux de réussite en M1 et en M2 sont excellents (respectivement 85 et 100 %). La moitié des diplômés de la spécialité *Ethologie fondamentale et comparée* entame un doctorat dans les 2 ou 3 ans, ce qui est élevé dans ce domaine. Sur l'ensemble des diplômés ayant répondu aux enquêtes (67 % et 50 % suivant les spécialités) tous ont obtenu un emploi ou sont en poursuites d'études (CDD ou doctorat : 70 % ; CDI : 15 % ; vacataire : 15 %). Pour la spécialité *Ethologie appliquée*, tous les étudiants ayant répondu au questionnaire (50 %) ont un emploi, et parmi eux 10 % l'ont trouvé directement à la sortie du master. Le bilan en termes de poursuites d'études et d'insertion professionnelle est donc quantitativement bon ; toutefois il aurait été intéressant (i) de connaître plus en détails la corrélation existante entre la formation et les emplois exercés par les diplômés et (ii) d'avoir des données plus récentes que celles disponibles dans le dossier, et qui concernent la promotion 2007-2008.

L'équipe pédagogique comprend les enseignants-chercheurs du LEEC (EA 4443), parmi lesquels deux professeurs ont été recrutés récemment. Sa composition, et les compétences des différents personnels sont en bonne adéquation avec les objectifs fixés. Des nombreux intervenants extérieurs (enseignants-chercheurs et/ou intervenants professionnels) sont sollicités, même s'il n'est pas proposé de réelle UE d'ouverture. Le secrétariat du master est assuré par deux secrétaires. L'évaluation des enseignements se fait anonymement chaque année à l'aide de questionnaires très complets ; elle révèle que les étudiants sont très largement satisfaits de la formation (83 % de réponses positives). Le taux de réponse (48 %) devrait cependant être amélioré. Cet outil de pilotage est à l'origine de modifications du contenu des enseignements, d'invitations de conférenciers, et d'une meilleure lisibilité des informations données sur le site internet. De nouveaux partenaires ont été sollicités afin de couvrir des champs d'applications plus larges que précédemment (ex : éthologie dans le secteur du pet-food). On regrette qu'il ne semble pas exister, d'après le dossier, de conseil de perfectionnement (comportant enseignants, mais aussi étudiants et employeurs potentiels) ni de réunions pédagogiques formelles et systématiques. La précédente évaluation avait



proposé des pistes d'amélioration concernant la structure de la formation et l'internationalisation et qui ont été prises en compte : la structuration DEA/DESS a disparu, la première année commune aux deux spécialités apportant un socle de connaissances générales en éthologie. D'autre part, la précédente évaluation avait mentionné la faible ouverture à l'international. Un effort a été fait, avec des propositions accrues de stages à l'étranger, des enseignements et des cycles de conférences en anglais et avec la participation à un programme ERASMUS. Une autoévaluation a été réalisée. Cependant, elle s'apparente plutôt à un résumé du dossier et ne fait pas allusion aux critiques qui ont permis de faire évoluer la maquette.

- Points forts :
 - Originalité de la mention *Ethologie* et en particulier de la spécialité *Ethologie appliquée*, unique dans l'environnement local et national.
 - Equipe pédagogique et intervenants extérieurs de renommée internationale.
 - Réseau très développé de laboratoires accueillant des stagiaires
 - Effectifs importants associés à des taux d'insertion (doctorats et emplois) conséquents.
 - Attractivité importante.
 - Ouverture à la formation continue (spécialité *Ethologie appliquée*).

- Points faibles :
 - Pas de véritable conseil de perfectionnement.
 - Nombre d'étudiants ayant réussi en M1 mais n'accédant pas au M2.
 - Détail des modalités pédagogiques non clairement mentionné.
 - Non homogénéité de l'attribution des ECTS et des volumes d'heures des UE.
 - Analyse qualitative du devenir des diplômés (postes occupés) pas assez documentée.

Recommandations pour l'établissement

Le détail des modalités pédagogiques devrait être clairement mentionné. Il serait intéressant de formaliser la mise en place de réunions pédagogiques ou de conseil de perfectionnement incluant, en plus des enseignants, des étudiants et des représentants des entreprises. Il serait pertinent d'offrir aux étudiants d'individualiser leur parcours en créant un jeu d'UE au choix, au moins en M1. Un enseignement d'anglais devrait être proposé aux étudiants, enseignement qui serait idéalement certifié par un certificat internationalement reconnu (TOEIC, TOEFL, FCE ou autres). L'ouverture à la formation continue pourrait être améliorée. Pour une meilleure lisibilité, l'attribution des ECTS pourrait être homogénéisée entre les différentes UE. Enfin, il serait nécessaire d'approfondir très nettement l'analyse quantitative et qualitative de l'insertion des diplômés, les dernières données fournies par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) concernant les diplômés de l'année 2007-2008.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Ethologie fondamentale et comparée

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Paris 13 - Paris-Nord.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est essentiellement construite sur le plan pédagogique pour former de futurs doctorants en éthologie, même si les fonctions d'ingénieur d'études peuvent être un objectif pour certains diplômés. Elle existe dans sa forme actuelle depuis 2010.

- Appréciation :

Cette formation permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour poursuivre en doctorat. L'organisation de la spécialité est simple puisqu'il n'y a pas de modules optionnels. En M2, quatre UE sont spécifiques de la spécialité. Un stage de six mois est prévu au sein de laboratoires labellisés en France (EA 3456, UMR INRA CNRS 6175, UPR 9034...) ou à l'étranger (*University of Millersville, USA, Université de Namur, Belgique, Université of Otago, Nouvelle Zélande...*). La formation par la recherche est assurée, d'une part grâce aux stages dans des laboratoires de recherche et d'autre part grâce à l'implication d'enseignants-chercheurs et de chercheurs extérieurs dans les enseignements, enfin grâce à l'organisation de conférences. La formation professionnelle se fait principalement au niveau de L'UE « professionnalisation ». Il est regrettable qu'il n'y ait pas d'UE de langue en M2. La spécialité n'est pas ouverte à la formation continue ou en alternance. Les échanges internationaux se font par l'intermédiaire de stage à l'étranger (12 % des stages) et de conférences ; ils devraient être encouragés par la mise en place d'un « consortium de stages ERASMUS » rassemblant différentes formations européenne en éthologie (Copenhague, Edimbourg, Florence).

Les effectifs en M2 sont de 14 à 21 étudiants, parmi lesquels environ 30 % qui ne viennent pas du M1, ce qui révèle une bonne attractivité. Les taux de réussite sont de 100 %. Les poursuites en doctorat concernerait 50 % des diplômés, mais d'une part cette dernière donnée est ancienne (promotion 2007-2008) et d'autre part le devenir des autres diplômés n'est pas précisé. Certains des objectifs professionnels cités dans le dossier (« directeur de recherche », « directeur d'unités ») ne sont pas réalistes et ne concernent pas directement le master, mais plutôt les écoles doctorales qui accueillent les diplômés.

Dix intervenants rattachés au LEEC et 13 intervenants extérieurs de renommée internationale font partie de l'équipe enseignante. Une bonne adéquation existe entre les enseignements et les objectifs de la formation. L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait au travers de questionnaires. Le détail des modalités d'évaluation des étudiants n'est pas présenté dans le dossier.

- Points forts :

- La spécialité offre une formation complète en éthologie. Elle fait partie des rares formations en éthologie en France, et est unique en région parisienne.
- L'équipe pédagogique et les intervenants extérieurs sont de renommée internationale.
- Le bassin de recrutement est large et l'attractivité importante.
- Les effectifs de la spécialité sont satisfaisants.



- Points faibles :
 - L'ouverture à l'international, même en bonne voie, mérite encore d'être élargie.
 - Manque de données sur les étudiants ne poursuivant pas en doctorat.
 - La connaissance et l'analyse du devenir des diplômés sont insuffisantes.

Recommandations pour l'établissement

Il serait indispensable d'avoir une connaissance aussi précise que possible du devenir des diplômés poursuivant en doctorat (écoles doctorales, laboratoires) ou non (postes occupés, employeurs).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Ethologie appliquée

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 13 - Paris -Nord.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité forme de futurs spécialistes en éthologie niveau Bac+5. Les débouchés sont des postes d'ingénieurs soit dans des structures académiques (universités, INRA...) soit dans des structures privées (parcs zoologiques, industrie agro-alimentaire, etc.).

- Appréciation :

Les diplômés de cette spécialité auront acquis les compétences indispensables pour mener à bien une recherche appliquée dans le domaine de l'éthologie. La spécialité a pour but de former des cadres dans les différents domaines d'application des sciences du comportement (gestion des élevages, conception de produits industriels...). Les enseignements de spécialité sont compatibles avec l'essentiel des compétences techniques que doit avoir un ingénieur dans ce domaine, mais les compétences additionnelles (anglais, informatique) ne sont pas une priorité : à titre d'exemple, les enseignements d'anglais se résument à 20 heures en première année, ce qui est naturellement insuffisant pour atteindre un niveau permettant l'obtention d'une certification. L'organisation de la spécialité est simple puisqu'il n'y a pas de modules optionnels. La mutualisation avec l'autre spécialité est partielle (trois UE sur six). Les trois UE spécifiques de la spécialité sont à vocation professionnelle. Un stage de six mois complète cette formation. Les professionnels intéressés par une formation en continue (soigneurs, responsables de parc animalier...) peuvent intégrer cette formation ; cela concerne actuellement un ou deux étudiants chaque année. Le seul lien formel avec d'autres institutions est l'échange d'enseignants réalisé avec l'Agricultural College D'Edimbourg. Une volonté de créer un consortium de stages ERASMUS existe, mais sans précision dans le dossier.

La spécialité limite le nombre d'étudiants à une douzaine, qui sont pratiquement tous issus du M1. Les taux de réussite sont de 100 %. Le dossier ne présente pas d'analyse récente du devenir des diplômés : il est seulement indiqué que sur les six étudiants de la promotion 2007-2008 ayant répondu, six ont un emploi. Cependant, les niveaux d'emplois occupés ne sont pas mentionnés. Il est donc difficile d'apprécier l'adaptation de la formation au marché de l'emploi dans ce domaine très spécialisé.

Sept intervenants rattachés à l'équipe d'accueil 4443 et 16 intervenants professionnels de domaines très variés (éthologue indépendant, organisme de la protection mondiale des animaux de ferme, parc zoologique, École Nationale Vétérinaire d'Alfort) enseignent dans cette spécialité.

- Points forts :

- La spécialité est unique dans l'environnement local et national.
- Les effectifs sont satisfaisants et adaptés au marché du travail.
- Le bassin de recrutement est très large et l'attractivité importante.

- Points faibles :

- L'analyse du devenir des diplômés est parcellaire.
- L'ouverture à la formation continue semble encore trop faible (un à deux étudiants par an) et pourrait être améliorée.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de connaître les postes occupés par les diplômés afin de vérifier l'adéquation de la formation au marché du travail et de promouvoir l'accès des professionnels de la discipline à la formation continue.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Villetaneuse, le 19 juillet 2013

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52
pres-p13@univ-paris13.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations
et diplômés
AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

N/Réf. : JL/CD/SA 14100 N°188

Monsieur le Directeur,

Conformément à votre demande, je vous transmets par mail l'ensemble de nos réponses aux évaluations des formations déposées par l'Université Paris 13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Loup SALZMANN

**P/Le Président et par délégation
Le Vice-Président du Conseil
des Etudes et de Vie la Universitaire**


André TARDIEU



Master mention *Ethologie*

Domaine : *Sciences, technologies, santé*

Demande n° *S3MA140006850*

Réponse à l'évaluation globale de la mention

1) Pas de véritable conseil de perfectionnement.

Depuis sa création le master a constamment évolué en réponse aux avancées de la discipline, aux demandes des étudiants et en concertation avec les professionnels qu'ils soient du monde de la recherche ou de l'entreprise. La réactivité de l'équipe pédagogique vient du fait qu'elle est composée essentiellement par les enseignants-chercheurs du Laboratoire d'Ethologie Comportementale et Comparée. Travaillant dans la même structure il est habituel de discuter des points pédagogiques concernant le master quand le besoin s'en fait sentir. D'autre part, à chaque moment clef de l'année (rentrée, jury de premier et second semestre, dépouillements des questionnaires d'évaluation, bilan des inscriptions) les problèmes d'organisation pédagogique sont abordés. Il ne nous a donc pas paru utile de mentionner ces réunions pédagogiques impromptues dans un document de synthèse, ni de les formaliser. Le contact avec les étudiants est constant au cours de l'année, que ce soit lors des enseignements magistraux, pendant les périodes de stage, ou par échange de courriels, nombre d'étudiants nous contactant bien avant la première inscription au master et continuant à le faire leur diplôme obtenu. Enfin, comme cela a été indiqué dans le document évalué, des professionnels de chaque spécialité sont impliqués dans les jurys de fin d'année de chacune des spécialités. Ces jurys deviennent dès lors un lieu d'échanges permettant de mener une réflexion avec des personnes extérieures à l'équipe pédagogique. Les résultats des enquêtes de satisfaction des étudiants et les taux de placement en fin de diplôme montrent que cette méthode a porté ses fruits. Nous prenons bien sûr en compte les recommandations de l'AERES et nous rendrons compte des réunions du conseil de perfectionnement qui sera mis en place dès cette année.

2) Nombre d'étudiants ayant réussi en M1 mais n'accédant pas aux M2.

Si aucune enquête officielle de l'Observatoire de la Vie Etudiante n'est effectuée à ce sujet, il est néanmoins possible de dresser un bilan du devenir de ces étudiants. Un certain nombre des étudiants (environ 10 à 20% des étudiants concernés) ne font la première année que pour acquérir une formation de base solide en éthologie. Il s'agit essentiellement de professionnels retrouvant leur activité après une année de congé-formation (enseignants, docteurs en médecine par exemple) et d'étudiants qui se réorientent vers leur filière d'origine en fin de première année (écologie, neurosciences et psychologie pour l'essentiel). Les autres étudiants s'orientent vers d'autres masters faisant une part plus ou moins large à l'étude du comportement (Rennes, Saint Etienne, Strasbourg le plus souvent). Le devenir de ces étudiants nous est le plus souvent connu par leur demande de lettres de recommandation nécessaires à leur candidature en master qui semblent couronnés d'un certain succès, ces mêmes étudiants nous sollicitant par la suite pour des lettres concernant une entrée en thèse.

3) Détail des modalités pédagogiques non clairement mentionné.

Nous nous sommes tenus à ce qui nous a été demandé en utilisant l'espace limité prescrit. La structure détaillée des enseignements et les modalités de contrôle des connaissances de chaque UE sont dans l'annexe 2, et sont résumés par un tableau de synthèse dans le document principal. La description du contenu des UE et de leurs modalités d'évaluation semble avoir été assez détaillée si on en croit le rapport AERES. Mais peut être n'avons-nous pas parfaitement saisi les détails précisément demandés.

4) Non homogénéité des ECTS et des volumes d'heures des UE.

Il n'existe pas de règle établie d'un lien direct entre nombre d'heures d'enseignement et nombre d'ECTS, ni à l'échelle nationale ni à l'échelle européenne où les variations sont généralement importantes.

Les ECTS sont attribués par combinaison de trois critères : le volume horaire de l'enseignement dispensé, l'importance du travail demandé aux étudiants, l'importance de la matière enseignée.

Exemple : en deuxième année du master, l'UE1 professionnalisation confère 4 ECTS pour 25h d'enseignement, le même nombre d'ECTS est donné pour les UE2 et UE3 (comportements et contraintes environnementales, et outils méthodologiques) qui pourtant comprennent chacune 30heures d'enseignement. Le but est ici de motiver les étudiants à s'investir dans une UE dont l'utilité ne leur est pas directement apparente. Inversement, l'UE de méthodologie première année donne 7ECTS pour 50h d'enseignement ce qui est moins que les autres UE qui confèrent 5 ECTS pour 30h de cours. Contrairement aux autres UE qui sont évaluées par contrôle terminal, l'UE méthodologie comprend cours et TD et est évaluée par contrôle continu et examen terminal.

5) Devenir des diplômés pas assez documenté.

Les réponses sont données dans les réponses concernant chacune des spécialités.

6) Apprentissage des langues.

Le but de l'UE Langue est de rendre les étudiants aptes à utiliser l'anglais dans le cadre de l'éthologie. Ils doivent donc être capables de lire des articles en anglais, d'en faire des résumés et des synthèses, et de présenter oralement des résultats scientifiques. L'UE langue ne comporte que 20h mais l'anglais est présent dans la majorité des enseignements dispensés que ce soit par les textes communiqués, ou par la langue d'enseignement. Visiblement la méthode porte ses fruits, nos étudiants s'exportant bien à l'étranger.

L'organisation d'un enseignement certifié ne peut être envisagée qu'à l'échelon de l'Université et ne dépend pas directement du master. Nous sommes parfaitement d'accord qu'il s'agirait d'un plus pour l'entrée de nos étudiants dans le monde du travail.

7) Modules optionnels en première année.

L'ouverture d'UE au choix en première année ne nous semble pas pertinente d'un point de vue pédagogique. Les licences d'origine des étudiants ne comportent que peu ou pas d'enseignement de biologie du comportement et une formation de base solide est donc nécessaire avant d'entamer les

spécialisations. D'autre part, l'hétérogénéité des origines de nos étudiants fait que nous nous trouvons face à un réel défi pédagogique et il est habituel de devoir débiter une UE par une remise à niveau afin que tous puissent suivre. Enfin, le questionnaire que nous organisons le jour de la rentrée montre que la plupart de nos étudiants sont indécis par rapport à leur avenir. Il est donc important que tous puissent avoir un aperçu réaliste des différentes options qui s'ouvrent à eux. C'est un des objectifs de la première année du master que d'aider les étudiants à formaliser un projet professionnel.

Le second point est d'ordre budgétaire. Du fait de l'originalité de notre master et des spécialités présentes sur le campus, ouvrir des options revient à accroître fortement les besoins propres d'encadrement et donc les heures d'enseignement. Il nous paraît plus efficace d'investir dans la venue de conférenciers et d'intervenants extérieurs, ce qui semble avoir été apprécié par les évaluateurs et par nos étudiants.

Spécialité Ethologie fondamentale et comparée

1) Analyse du devenir des diplômés et étudiants ne poursuivant pas en thèse.

Nous nous sommes basés sur la seule analyse officielle existante au moment du dépôt du dossier en mars 2012, et issue de l'enquête menée par l'OVE. Depuis nous avons reçu en mai 2012 les données pour l'année 2008-2009 correspondant à la dernière année de fonctionnement de la précédente maquette. Afin de la compléter et de donner plus de détail nous nous sommes servis des réseaux sociaux par internet. Il appert que sur les 19 étudiants de cette promotion, nous avons des informations précises pour 15 d'entre eux : 8 sont partis en thèse, 2 étudiants ingénieurs sont retournés en Tunisie, 1 est conférencier au MNHN, et 4 ont des emplois dans des domaines autres que l'éthologie. La plupart des étudiants qui ont des emplois dans des domaines autres que l'éthologie, ont pris cette direction faute d'avoir pu trouver un financement de thèse. Pour d'autre, plus rare, il s'agit d'un choix personnel, l'année de master leur ayant permis d'évaluer le métier de chercheur et le monde de la recherche.

2) Ouverture à l'international

L'actuelle maquette du master n'était que dans sa troisième année lors de la remise du dossier. Depuis nous avons pu progresser dans l'établissement de contact avec les universités étrangères, avec un accord ERASMUS avec l'Université de Turin et la tenue d'une conférence par notre collègue M-C Lorenzi responsable du programme ERASMUS, et des discussions en cours avec l'Université Eotvos Lorend de Budapest où se déroulera un « école de printemps » en mai prochain.

3) Absence d'UE Langue

L'anglais est présent car il est la langue d'enseignement de certains cours et les mémoires (mémoire bibliographique et mémoire de stage) peuvent être rédigés indifféremment en anglais ou en français. Il en va de même des soutenances.

4) Détail des modalités d'évaluation des étudiants

Le détail est donné dans l'annexe 2 du dossier.

Spécialité Ethologie appliquée

1) Analyse du devenir des diplômés

L'OVE de l'Université Paris 13 fournit des statistiques concernant l'insertion de nos étudiants deux années après l'obtention de leur diplôme. Les données les plus récentes fournies par cette structure concernent les étudiants de la promotion 2008-2009 :

Sur 11 diplômés, 9 ont répondu, huit sont en emploi, un est en recherche d'emploi. Deux sont en CDI, un est fonctionnaire, trois sont en CDD, un est en intérim, un est en contrat de professionnalisation. Un est employé par la fonction publique, un par une entreprise publique, 3 par une entreprise privée et 3 par une association.

Les responsables du master professionnel d'éthologie restent en contact avec un grand nombre des anciens étudiants diplômés. Ces contacts sont bien sûr source d'informations sur le devenir des étudiants mais de manière parcellaire. A titre informatif nous pouvons mentionner les emplois suivants occupés par nos étudiants des promotions 2007-2011 : 1 employé à l'association PMAF (protection mondiale des animaux de ferme) ; 2 vétérinaires (faune sauvage) ; 1 data-manager dans un centre médical ; 1 assistante de direction ; 2 doctorants ; 1 animalier SPA ; 5 comportementalistes ; 1 responsable des élevages dans une association de protection de la faune sauvage (grand hamster d'Alsace) ; 5 chargés pédagogie et de soins aux animaux en parc zoologique ; 1 gérant de haras et chargé de conseils auprès de professionnels du milieu équin ; 1 animalier primate et chargé d'enrichissements en industrie pharmaceutique ; 1 monteur chiens guides d'aveugles ; 1 emploi à la SPCA (SPA québécois) soins, conseils à l'adoption, enrichissements ; 1 réalisatrice documentaires TV, 1 chargé d'études en entreprise de pet-food, 1 technicien auprès des services vétérinaires départementaux.

2) Ouverture à la formation continue

Nous recevons régulièrement des candidatures de personnes souhaitant s'inscrire au M2Pro dans le cadre de la formation continue mais après discussion avec l'équipe pédagogique beaucoup d'entre elles préfèrent alors suivre les enseignements du M1 leur donnant les bases théoriques de la discipline éthologique. Certaines d'entre-elles parviennent alors à prolonger leur congé formation durant une seconde année pour s'inscrire en M2P